

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20.04.1989**

Les décisions

- Avant-projet de statuts de l'association "Promotion d'un pôle audiovisuel valenciennois"
- Budget prévisionnel 1989
- 22 subventions
- Statuts de l'institut des sciences juridiques économiques et de gestion
- Renouvellement des DEA
- Calendrier des inscriptions 89/90
- Réactualisation de la demande de subvention du FIBM.

0 0 0

Le Président rappelle que le conseil sera suivi d'un conseil restreint aux personnels enseignants qui donneront un avis sur les différentes propositions de nomination, avis destiné au Conseil national des universités (41 postes d'enseignants).

Approbation de l'avant projet de statuts de l'association "Promotion d'un pôle audiovisuel valenciennois".

Le Président signale l'avis favorable émis par l'équipe de direction de l'université ; elle souhaite cependant quelques modifications que le président propose au conseil :

- Article 1 : abrégé la rédaction, en ne gardant que le premier et le dernier alinéas.
- Article 2 : a) ne pas préciser le nom du Président ;
b) ajouter VALUVAL comme membre adhérent.
- Article 7 : fixer la cotisation des membres fondateurs à 1000 F (Le Président négociera le montant des autres cotisations).
- Article 9 : Le Conseil d'Administration est constitué de 6 membres.
- Article 10 : La présence de la moitié au moins des membres dont les 2 membres fondateurs, est nécessaire pour la validité des délibérations.
- Article 16 : 3ème alinéa : remplacer quart par moitié.

En outre M. Parent demande d'ajouter l'Association pour le câblage du Valenciennois dans les membres adhérents (article 2).

Le Conseil autorise l'université à faire partie de cette association (vote à l'unanimité) dont l'avant projet de statuts est ainsi modifié.

Approbation d'un budget prévisionnel, exercice 1989.

Le Président fait remarquer d'une part que le budget des services généraux a déjà été approuvé par le conseil de mars dernier et d'autre part que ce budget est une prévision et qu'il sera inévitablement amendé.

Le rapporteur, M. René Pruvot, présente rapidement le budget, illustré par quelques graphiques. Le budget initial 89 est en augmentation de 22 % par rapport à celui de l'an dernier : 51,598 millions de F contre 42,290 MF en 88 ; cette augmentation résulte essentiellement de la progression du montant des heures complémentaires (fonctionnement) et de la construction de l'ENSI (équipement).

Lors du débat plusieurs conseillers, MM. Soenen, Guillaume, Moriamez et Philippe, jugent ce rapport beaucoup trop optimiste car l'augmentation est factice. En réalité il n'y a pas progression des moyens et l'Etat ne rattrape absolument pas les retards évoqués notamment lors des assises régionales sur l'enseignement supérieur en juin dernier. M. Soenen estime même inadmissible l'insuffisance des locaux et la part trop importante de frais de personnel.

Le conseil adopte le budget initial (10 abstentions),

Subventions diverses

22 subventions pour un montant total de 274.500 F sont adoptées à l'unanimité (détail en dernière page du budget initial 89).

Projets de statuts de la médecine préventive

Le secrétaire général, M. Psonka, présente le projet de nouveaux statuts pour le service commun de médecine préventive, (en application du code de la santé publique et du décret du 3 mars 1988).

M. Moriamez estime que le décret n'est pas conforme à l'esprit de la loi sur l'enseignement supérieur ; l'article 6 du décret stipule en effet que le directeur du service "est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur" ce qui est pour M. Moriamez une atteinte à l'autonomie des universités.

En outre plusieurs conseillers auraient souhaité que la durée du mandat du directeur puisse être limitée.

Les projets de statuts sont soumis au vote du Conseil :

- 29 voix pour ;
- 1 voix contre ;
- 6 abstentions.

La majorité des 2/3 des membres en exercice requise pour toute délibération statutaire n'est pas atteinte.

Projets de statuts de l'Institut des sciences juridiques, économiques et de gestion.

Présentés par son directeur, M. Michel Lascombe, ils diffèrent peu des statuts actuels. On note toutefois la création d'une nouvelle fonction, celle d'un second directeur-adjoint chargé de la MSTCF.

M. Philippe regrette qu'il n'y ait pas de représentants de syndicats ouvriers et des mouvements de consommateurs dans le collège des personnalités extérieures.

Les projets de statuts sont adoptés à l'unanimité (moins une abstention).

Demande de renouvellement de l'habilitation à délivrer les DEA : adoptée à l'unanimité.

Modalité de contrôle des connaissances : à la demande du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) et pour harmoniser les règles de la délivrance des diplômes, ou du passage en année supérieure, le président rappelle que tous les enseignements de 1er et de second cycle doivent faire l'objet d'une délibération globale annuelle (c'est-à-dire portant sur l'ensemble des unités de valeur ou des matières).

Calendrier des inscriptions

Premières inscriptions en 1er cycle : jusqu'au 25 septembre
Réinscriptions en 1er et 2ème cycles : jusqu'au 25 octobre
Réinscription en 3ème cycle : jusqu'au 15 décembre.

Du 25 septembre au 25 octobre : période dérogatoire pour les premières inscriptions qui seront examinées par la commission pédagogique, puis transmises globalement au Rectorat. Au delà de cette date chaque demande sera soumise à la chancellerie

Demande de subvention au FIBM pour le centre de transfert

M. Tournier rappelle qu'une subvention pour l'équipement du centre de transfert avait été annoncée en 1987 dans le cadre du Fonds d'industrialisation du bassin minier (FIBM).

Malgré quelques difficultés "techniques" cette subvention "arrive" en 1989 : il est demandé au Conseil d'adopter une nouvelle demande de subvention pour laquelle les coûts ont été réactualisés. Le nouveau coût global est de 6 millions de F ; l'aide sollicitée est par conséquent de 3 millions de F. Elle concerne les laboratoires de mécanique des fluides, de conception des systèmes mécaniques et d'opto-acousto-électronique (laboratoires rattachés à l'ENSI) et les laboratoires de génie mécanique et d'automatique industrielle et humaine (rattachés à l'institut des sciences et techniques).

Cette demande est adoptée à l'unanimité.

Enfin le président informe les conseillers que l'université a reçu une subvention de 500.000 F pour l'embauche, dès le mois de juin, d'un ingénieur pour exercer les fonctions de "Monsieur Transfert".

Etalent présents :

Personnalités extérieures : MM. Borloo, Carpentier, Delbecq, Delquignies, Guillaume, Parent, Philippe, .

Collège A : Mme Vichy MM. Bourton, Horling, Moriamez, Ravalard, Soenen, Tournier.

Collège B : Melle Plaisant, Mmes Camion, Hippolyte, MM. Del Campo, Nogacki, Raviart, Tison.

Collège ATOS : Mmes Ameur, Cleuet, France, M. Balenghien.

Collège étudiants : Melle Godrie, MM. Ben Yahia, Blum, Villain.

Membre de droit : MM. Poirson - Représentant Monsieur le Recteur -, Psonka, Van Ceulebroeck.

Invités : Mme Forestier, MM. Lascombe, Leman, Machelart, Moreau, Pruvot, Regnier.

Excusés : MM. Bataille, Cachera, Dorobisz.

Ont donné pouvoir : M. Szymusiak à M. Parent ; M. Grimaldi à M. Parent ; M. Flamme à M. Moriamez ; M. Florent à M. Tournier ; M. Gadron à M. Del Campo ; M. Obert à M. Tison ; M. Duez à mme France.